ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussignée Mme Najmiah Abdul Jabbar déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. Johan TERRAT, avec lequel je me suis mariée sans contrat de mariage[1], sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Miramas, le 19 Juin 2025

Najmiah Abdul Jabbar



[1] La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.